

RAPPORT ANNUEL BIODIVERSITÉ 2024



Val-d'Or, Québec



eldorado gold
Québec

Table des matières

1.0	Introduction	2
2.0	Actions réalisées	2
2.1	Axe 1 – Amélioration du bilan des connaissances	4
2.2	Axe 2 – Actions de prévention et de protection de la biodiversité	5
2.3	Axe 3 – Actions d’atténuation et de compensation des impacts.....	7
2.4	Axe 4 – Consultation des parties prenantes et formation	9
2.5	Axe 5 – Support à la recherche et au développement	11
2.6	Synthèse des actions	12
3.0	Actions à venir et plan d’action 2024	13
3.1	Prochaines actions prévues.....	13
4.0	Conclusion	13
5.0	Liste de distribution	14
6.0	Références.....	14

1.0 INTRODUCTION

Consciente de l'importance de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes, Eldorado Gold Québec (ci-après Eldorado) s'est dotée en 2020 d'une directive sur la gestion de la biodiversité (DIR-ENV-GEN-003). Cette directive définit les orientations de l'entreprise afin d'assurer la prise en considération des enjeux liés à la diversité biologique dans tout le processus des activités minières, de la planification à la fermeture. Eldorado s'y engage notamment à faire preuve de leadership en matière de recherche et développement, de consultation, de communication et d'amélioration en continu en lien avec la biodiversité.

Le présent rapport vise à documenter les actions entreprises par Eldorado en lien avec la gestion de la biodiversité au cours de la dernière année, notamment en ce qui concerne l'acquisition de connaissance et le suivi du plan d'action pour la gestion de la biodiversité. L'objectif du rapport est de rendre compte de l'évolution de la performance d'Eldorado et de documenter les actions en cours ou à réaliser afin de contribuer à l'amélioration en continu des pratiques d'Eldorado en lien avec la gestion de la biodiversité.

Rappelons que la biodiversité réfère à « *La variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, et entre les espèces et ainsi que celle des écosystèmes* » (Glowka et coll., 1996).

2.0 ACTIONS RÉALISÉES

En 2024, onze (11) actions prioritaires avaient été identifiées et quatre (4) actions supplémentaires ont été ajoutées en cours d'année. Les quinze (15) actions totalisées sont réparties selon cinq (5) axes d'intervention, soit :

- Axe 1 – Amélioration du bilan des connaissances
- Axe 2 – Actions de prévention et de protection de la biodiversité
- Axe 3 – Actions d'atténuation et de compensation des impacts
- Axe 4 – Consultation des parties prenantes et formation
- Axe 5 – Support à la recherche et au développement

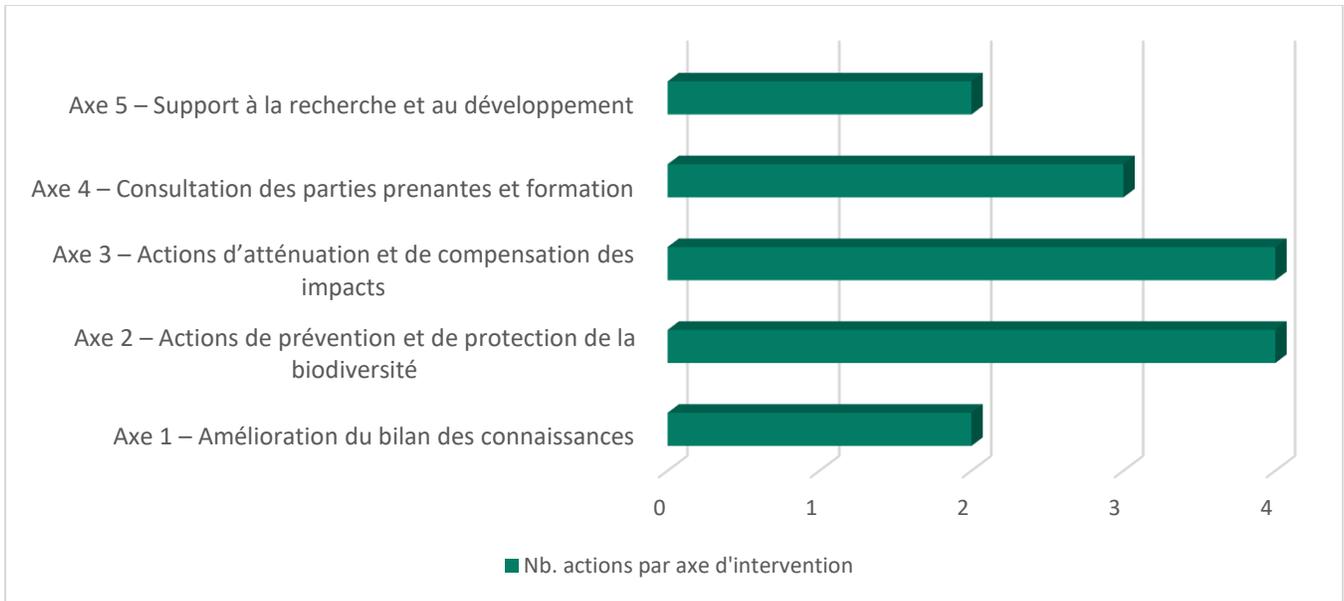


Figure 1 – Actions ciblées pour chacun des axes d'intervention en 2024

Celles-ci sont documentées en détail dans le plan d'action pour la gestion de la biodiversité (PLN-ENV-GEN-005).

Tel que représenté à la Figure 2, sur les 15 actions identifiées, 73% des actions ont été complétées, 27% sont en cours de réalisation et 0% n'ont pas été réalisées. Celles-ci sont documentées plus en détail dans les sections suivantes.

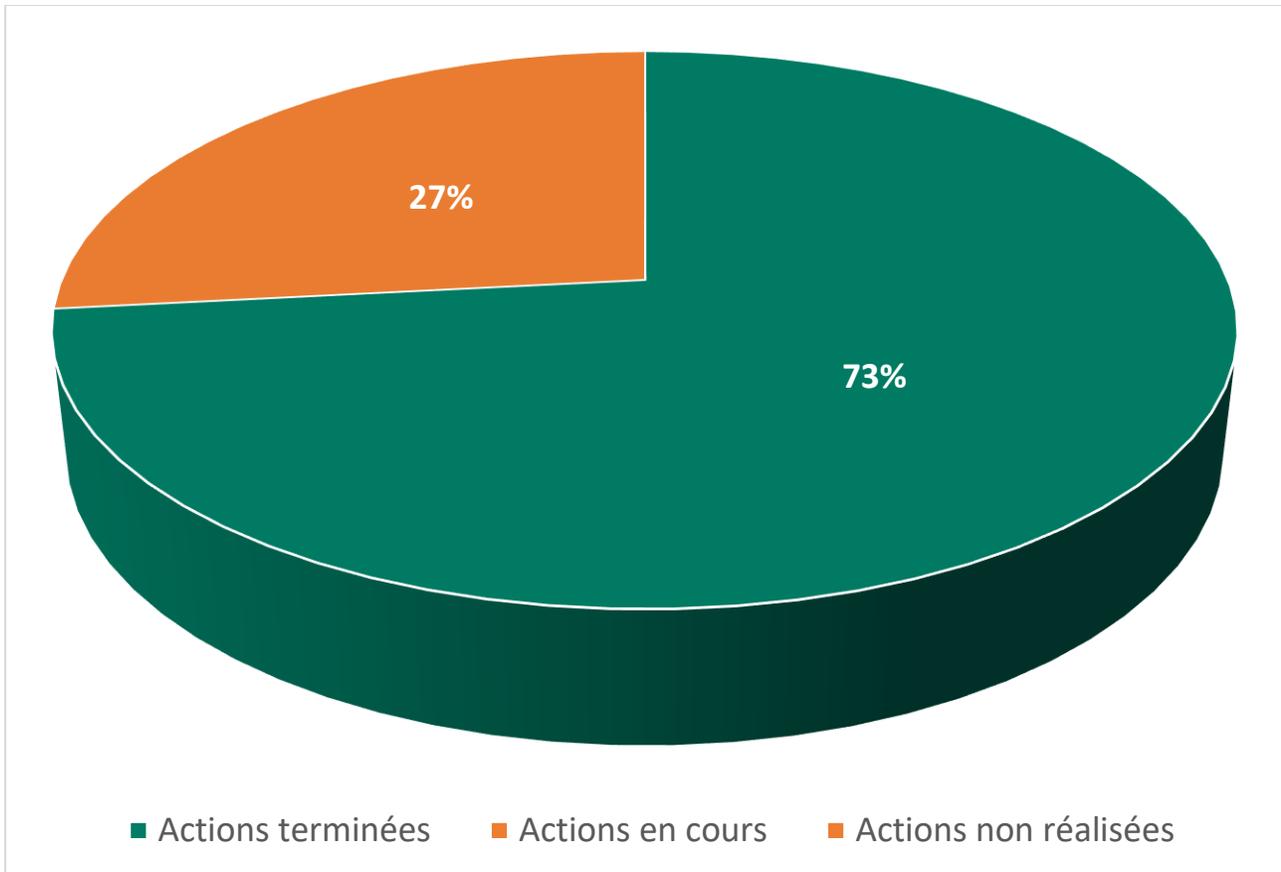


Figure 2 – Statut de réalisation des actions ciblées en 2024

2.1 Axe 1 – Amélioration du bilan des connaissances

Pour l'année 2024, une (1) action était prévue pour l'amélioration du bilan des connaissances sur la biodiversité en périphérie du site et une (1) action a été ajoutée en cours d'année, pour un total de deux (2) actions soit :

- **Action 1** : *Poursuivre la caractérisation du benthos et le suivi des populations de poissons dans le cadre des ESEE.*

Statut de réalisation : En cours

Détails : Les travaux de terrain ont été réalisés en octobre 2024. Le rapport sera remis en juin 2025.

Résultat : L'étude de suivi des effets sur l'environnement des mines de métaux permet, entre autres, de réaliser le bilan des populations de poissons et d'invertébrés dans le Ruisseau 163, afin d'évaluer l'efficacité des mesures de protection des milieux aquatiques qui sont mises en place.

- **Action 2** : *Caractérisation écologique du complexe minier Lamaque (action ajoutée)*

Statut de réalisation : Terminé

Détails : La caractérisation écologique du complexe minier visait les objectifs suivants :

- Caractériser les différents secteurs qui n'avaient pas fait l'objet d'une telle étude sur la propriété auparavant afin de compléter l'état des connaissances;
- Colliger les résultats des différentes études écologies qui avaient été réalisées sur la propriété depuis 2014.

Résultat : L'étude a permis d'identifier et de cartographier les différents écosystèmes et leur répartition sur le complexe minier Lamaque en un seul document. En consolidant les données issues des inventaires réalisés depuis 2014, elle offre une base essentielle pour planifier le développement futur tout en minimisant les impacts environnementaux.



2.2 Axe 2 – Actions de prévention et de protection de la biodiversité

Pour l'année 2024, trois (3) actions étaient prévues pour la prévention et la protection de la biodiversité et une action a été ajoutée en cours d'année, pour un total de quatre (4) actions, soit :

- **Action 3 :** *Suivi de l'hibernacle et des maternités de chauve-souris*
- **Statut de réalisation :** Terminé
- **Détails :** L'inventaire des chauves-souris s'est déroulé à l'automne 2024. Des appareils d'enregistrement spécialisés ont été installés près de l'entrée des hibernacles connus et potentiels, afin de vérifier la présence des chauves-souris.
- **Résultat :** Bien que des espèces cavernicoles aient été détectées près des ouvertures de la mine Lamaque, la présence d'un hibernacle actif n'a pu être confirmée. Il est possible que le suivi ait débuté après l'entrée massive des chauves-souris dans les hibernacles. Un second relevé au printemps est prévu pour vérifier si la mine est utilisée comme site d'hibernation et planifier d'éventuelles mesures de conservation.

- **Action 4** : *Grand nettoyage de printemps sur l'ensemble des sites et sur les chemins d'accès public près des sites lors de la semaine de l'environnement d'Eldorado Gold Québec. (action ajoutée)*

Statut de réalisation : Terminé

Détails : Nettoyage des accès publics pour les sites Sigma, Lamaque, Aurbel, et Exploration, ainsi que le chemin Goldex-Manitou et une portion du boulevard Barrette.

Résultat : Le grand nettoyage de printemps a permis cette année encore de nettoyer des sites situés en territoire public utilisés comme dépotoirs clandestins, en plus de faire le nettoyage des fossés à proximité des sites.



- **Action 5** : *Construction de maternités de chauves-souris auto-chauffantes.*

Statut de réalisation : En cours

Détails : Le projet a débuté durant l'automne 2024 et est toujours en cours. Les maternités autochauffantes ont été construites chez un entrepreneur local. Elles permettront d'offrir les conditions idéales pour la croissance des jeunes chauves-souris.

Résultat : Les maternités seront munies d'une plaque d'argile qui accumule la chaleur durant la journée pour la redistribuer la nuit et garder les petits au chaud pendant les nuits plus fraîches. Ces maternités sont en construction chez un fournisseur local et pourront être installées au printemps 2025.

- **Action 6** : *Inclure l'approche éviter-minimiser-compenser dans le cadre du processus d'analyse des impacts environnementaux lors d'un nouveau projet.*

Statut de réalisation : En cours

Détails : Le concept de zéro perte nette (ZPN) vise à éviter toute perte nette de biodiversité dans les projets de développement. Il repose sur trois étapes : **éviter**, en réduisant les impacts dès la planification; **minimiser**, en atténuant les effets inévitables; et **compenser**, en restaurant ou créant des habitats.

Résultat : Une **procédure ZPN** est actuellement cours d'approbation afin d'être intégrée aux futurs projets. Elle garantira une approche structurée dans les décisions de développement, contribuant ainsi à un aménagement durable du territoire.

2.3 Axe 3 – Actions d'atténuation et de compensation des impacts

Pour l'année 2024, trois (3) actions étaient prévues pour l'atténuation et la compensation des impacts et une action a été ajoutée en cours d'année, pour un total de quatre (4) actions, soit :

- **Action 7 :** *Plantation massive d'arbres dans le cadre du plan d'équilibre énergétique et écologique volontaire pour les activités d'exploration (PEEE).*

Statut de réalisation : Terminé

Détails : Pour une quatrième année consécutive, notre équipe, en partenariat avec l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT), a procédé à la plantation de 28 000 arbres dans le cadre de notre Plan d'équilibre énergétique et écologique volontaire pour nos activités d'exploration, qui a été instauré à la fin de 2020. Cette nouvelle plantation massive d'arbres a permis de reboiser 13.16 ha dans la municipalité de La Reine.

Résultat : L'objectif du PEEE est d'atteindre la carboneutralité pour les travaux d'exploration de la mine Lamaque. Le PEEE s'étend sur une durée de cinq ans, soit jusqu'en 2025.



- **Action 8 :** *Plan de compensation pour l'habitat du poisson au Lac Florentien (action ajoutée)*
- **Statut de réalisation :** Terminé
- **Détails :** Le montage du projet a été réalisé en partenariat avec l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ), l'Association chasse et pêche de Val-d'Or, le ministère de l'Environnement (MELCCFP) et la MRC de la Vallée-de-l'Or. Dans un objectif de compensation pour l'habitat du poisson.
- **Résultat :** Des travaux tels l'aménagement d'un nouvel accès au secteur Nord, la fermeture de l'accès Sud, et la construction d'une passerelle pour embarcations sans moteur, ont été réalisés afin de réduire l'apport de sédiments et à protéger les frayères naturelles de la truite



- **Action 9** : *Offrir des arbres aux employés lors de la semaine de l'environnement d'Eldorado.*

Statut de réalisation : Terminé (en continu)

Détails : Distribution d'arbre aux employés lors de la semaine de l'environnement qui s'est tenu du 6 au 10 mai 2024.

Résultat : Sensibilisation des employés sur la préservation de la biodiversité et l'importance de l'environnement.



- **Action 10** : *Suivi des espèces exotiques envahissantes sur les sites*

Statut de réalisation : Terminé

Détails : Lors d'une inspection deux colonies de roseaux communs (*Phragmites australis*), une espèce exotique envahissante classée sur la liste des espèces prioritaires du MELCCFP, ont été repérées près d'une plateforme de forage à l'été 2024. Une intervention en collaboration avec machinerie 3M a été réalisée afin d'éliminer les colonies pour éviter qu'elle s'étende et envahisse de nouveaux milieux.

Résultat : Deux colonies couvrant une superficie totale d'environ 50 m² ont été détruites à l'aide d'une méthode suggérée par le MELCCFP, soit par enfouissement sous environ un mètre de sol. La machinerie a été soigneusement nettoyée avant et après les travaux de façon à éviter toute propagation supplémentaire de l'espèce suite à ces travaux.

2.4 Axe 4 – Consultation des parties prenantes et formation

Pour l'année 2024, deux (2) actions étaient prévues pour la consultation, l'information et l'implication des parties prenantes, et une action a été ajoutée en cours d'année, pour un total de trois (3) actions soit :

- **Action 11** : *Formation annuelle des employés sur la biodiversité.*

Statut de réalisation : Terminé (en continu)

Détails : Une journée de formation en format théorique et pratique à propos des milieux humides et hydriques a été donnée aux employés des départements de l'environnement, de surface et de l'exploration.

Résultat : La formation annuelle en biodiversité a permis aux employés d'améliorer leurs connaissances pour identifier les milieux humides et hydriques afin de réduire les impacts sur ces écosystèmes.



- **Action 12 :** *Consulter les parties prenantes afin d'identifier la présence d'enjeux liés à la biodiversité avant la réalisation de travaux ou de projets majeurs et intégrer la conservation de la biodiversité dans les thèmes abordés dans le Comité de suivi.*

Statut de réalisation : Terminé (en continu)

Détails : Présentation des projets lors des rencontres trimestrielles du Comité de suivi avec les parties prenantes. (ex. : scénarios de déposition à long terme des résidus miniers, plan de fermeture sociale, etc.)

Résultat : Les échanges avec le Comité de suivi permettent d'identifier les priorités et les préoccupations des membres du Comité. Les projets majeurs sont réalisés en prenant en considération les échanges qui ont eu lieu lors des rencontres du Comité de suivi.



- **Action 13** : *Dîner-conférence sur la biodiversité durant la semaine de l'environnement (action ajoutée)*

Statut de réalisation : Terminé (en continu)

Détails : Dans le cadre de la Semaine de l'Environnement, deux dîners-conférences ont abordé des thèmes associés à la biodiversité, soit : le rôle des arbres et du bois dans la lutte contre les changements climatiques ainsi que la richesse des écosystèmes forestiers (tous deux présentés par l'Association Forestière de l'Abitibi-Témiscamingue).

Résultat : Ces échanges ont souligné l'importance d'une gestion durable des ressources naturelles pour un avenir plus écologique. Les dîners-conférences permettent de sensibiliser les employés d'Eldorado Gold Québec à l'importance de conserver une bonne gestion de la biodiversité.

2.5 Axe 5 – Support à la recherche et au développement

Pour l'année 2024, deux (2) actions étaient prévues pour le support à la recherche et au développement, soit :

- **Action 14** : *Partenariat avec la Chaire de recherche industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier.*

Statut de réalisation : Terminé (en continu)

Détails : Une entente de 5 ans (2023-2028) a été conclue avec l'UQAT.

Les trois objectifs globaux de la chaire de recherche sont:

- 1) développer des outils pour déterminer et suivre l'empreinte des mines et autres projets de développement;
- 2) développer des outils pour la planification écologique;
- 3) développer des outils pour permettre le suivi environnemental par les communautés autochtones.

Résultat : Les représentants de la chaire de recherche ont visité certains secteurs du Complexe minier Lamaque en 2024, afin d'évaluer les projets les plus pertinents qui pourraient y être réalisés.

- **Action 15** : *Valoriser l'utilisation du compost municipal en participant à des activités de revégétalisation progressive*

-

Statut de réalisation : En cours

Détails : En vertu d'un partenariat avec la MRC de la Vallée-de-l'Or, le composte produit à l'Écocentre est envoyé au site du Complexe minier Lamaque afin d'être utilisé à des fins de réhabilitation du parc à résidus Sigma.

Résultat : Une partie du compost est entreposée sur le site du complexe minier et une entente avec la firme de génie-conseil Englobe a été signée, afin de planifier la végétalisation progressive du parc à résidus.

2.6 Synthèse des actions

Axes du plan d'action de gestion de la biodiversité	Actions	Pourcentage de réalisation
Axe 1 - Amélioration du bilan des connaissances	<p>1. Poursuivre la caractérisation du benthos et le suivi des populations des poissons dans le cadre des ESEE.</p> <p>2. Caractérisation écologique du complexe minier Sigma-Lamaque</p>	95 %
Axe 2 - Actions de prévention et de protection de la biodiversité	<p>3. Suivi de l'hibernacle et des maternités de chauve-souris</p> <p>4. Grand nettoyage de printemps sur l'ensemble des sites et sur les chemins d'accès public près des sites lors de la semaine de l'environnement d'Eldorado Gold Québec</p> <p>5. Construction de maternités de chauves-souris auto-chauffantes.</p> <p>6. Inclure l'approche éviter-minimiser-compenser dans le cadre du processus d'analyse des impacts environnementaux lors d'un nouveau projet.</p>	90 %
Axe 3 - Actions d'atténuation et de compensation des impacts	<p>7. Plantation massive d'arbres dans le cadre du plan d'équilibre énergétique et écologique volontaire pour les activités d'exploration (PEEE).</p> <p>8. Plan de compensation pour l'habitat du poisson au Lac Florentien</p> <p>9. Offrir des arbres aux employés lors de la semaine de l'environnement d'Eldorado.</p> <p>10. Suivi des espèces exotiques envahissantes sur les sites</p>	100 %
Axe 4 - Consultation des parties prenantes et formation	<p>11. Formation des employés sur la biodiversité</p> <p>12. Consulter les parties prenantes afin d'identifier la présence d'enjeux liés à la biodiversité avant la réalisation de travaux ou de projets majeurs et intégrer la conservation de la biodiversité dans les thèmes abordés dans le Comité de suivi.</p> <p>13. Dîner-conférence sur la biodiversité durant la semaine de l'environnement</p>	100 %
Axe 5 - Support à la recherche et au développement	<p>14. Partenariat avec la Chaire de recherche industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier.</p> <p>15 Valoriser l'utilisation du compost municipal en participant à des activités de revégétalisation progressive</p>	60 %
Pourcentage de réalisation total		89 %

3.0 ACTIONS À VENIR ET PLAN D'ACTION 2025

3.1 Prochaines actions prévues

Les prochaines actions prévues au plan sont les suivantes :

Axe 1 – Amélioration du bilan des connaissances

- *Suivi de l'hibernacle et des maternités de chauve-souris.*

Axe 2 – Actions de prévention et de protection de la biodiversité

- *Grand nettoyage en bordure de chemins publics.*
- *Aménagement de maternités de chauve-souris chauffée près de nos installations.*
- *Création et formation de l'équipe d'intervention d'urgence environnementale*

Axe 3 - Actions d'atténuation et de compensation des impacts

- *Inclure l'approche éviter-minimiser-compenser dans le cadre du processus d'analyse des impacts environnementaux lors d'un nouveau projet.*
- *Plantation massive d'arbres dans le cadre du plan d'équilibre énergétique et écologique pour les travaux d'exploration (PEEE).*
- *Distribution d'arbres pendant la semaine de l'environnement du 12 au 15 mai 2025.*
- *Suivi des espèces exotiques envahissantes sur les sites.*

Axe 4 - Consultation des parties prenantes et formation

- *Formation annuelle des employés sur la biodiversité.*
- *Obtenir la rétroaction du Comité de suivi en lien avec la thématique de la biodiversité.*
- *Offrir des diners-conférences aux employés dans un but de sensibilisation à la biodiversité.*
- *Projet de bénévolat avec l'escouade EGQ: verger urbain*
- *Mise à jour du guide d'identification des espèces vulnérables et nuisibles, réimpression et distribution au comité de suivi*

Axe 5 - Support à la recherche et au développement

- *Participer à la chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier.*
- *Valoriser l'utilisation du compost municipal en participant à des activités de revégétalisation progressive.*

4.0 CONCLUSION

L'année 2024 a été marquée par la réalisation à 89% des actions ciblées dans le plan d'action de gestion de la biodiversité (PLN-ENV-GEN-005). Le projet de protection de l'habitat du poisson réalisé au Lac Florentien en fut l'un des projets phares.

En 2024, plusieurs actions de consultation ont été menées afin de recueillir les commentaires des parties prenantes sur les projets d'Eldorado Gold Québec. Ces échanges constructifs ont permis de mieux comprendre les préoccupations et les intérêts des groupes ciblés tout en générant des idées innovantes

pour enrichir le plan d'action de gestion de la biodiversité. Parmi les initiatives mises en place, on retrouve des visites de terrain conjointes, des ateliers-conférences dynamiques, réunions du comité de suivi et des formations spécialisées. Un engagement concret pour une gestion durable et collaborative de l'environnement !

Eldorado Gold Québec poursuivra les actions entreprises en matière de recherche et développement et contribuera au rayonnement des initiatives de ses partenaires par des activités d'information et via son site internet.

Eldorado Gold Québec tient également à souligner l'implication de ses employés dans le cadre des activités qui se sont déroulées pour la semaine de l'environnement qui a eu lieu du 6 au 10 mai 2024. Des employés de tous les départements ont mis la main à la pâte, contribuant à garder les accès aux sites propres et améliorer la sensibilisation à l'importance de la biodiversité.

5.0 LISTE DE DISTRIBUTION

Le rapport annuel est diffusé à l'ensemble du personnel sur l'intranet et à la haute direction.

6.0 RÉFÉRENCES

Références internes :

DIR-ENV-GEN-002 - Directive sur la gestion du maintien de la biodiversité

PRG-ENV-GEN-001 - Programme de gestion de la biodiversité

PLN-ENV-GEN-005 - Plan d'action sur la gestion de la biodiversité

PRO-ENV-GEN-018 - Procédure de gestion de la biodiversité

Référence externe :

Glowka, L., F. Burhenne-Guilmin, H. Synge, J.A. Mcneely et L. Gündling. 1996. Guide de la convention sur la diversité biologique. Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, UICN Gland et Cambridge, Xii + 193 P.